



Poitiers, vendredi 13 janvier 2023

Une plantation d'arbres à Jaunay-Marigny pour favoriser la biodiversité

Alain PICHON, Président du Département de la Vienne, accompagné de Valérie CHE-BASSIER et de Jérôme NEVEUX, Conseillers Départementaux du canton de Jaunay-Marigny, ont assisté, ce jour, à la plantation d'arbres, sur la RD 169, le long de la rocade de Jaunay-Marigny. Cette plantation d'arbres de haute tige sur des terrains appartenant au Département de la Vienne, s'inscrit dans le cadre du Plan Arbres adopté par l'Assemblée Départementale le 20 décembre 2019.

100 jeunes arbres plantés

Une zone a été plantée sur la RD 169, entre la RD 62 et la RD 910.

100 jeunes arbres de haute tige formeront, à terme, un alignement d'arbres. Cet alignement est constitué de frênes communs, d'érables champêtres, d'érables planes qui, à l'âge adulte, font entre 10 m et 30 m de haut. Ils ont une longévité de 150 à 200 ans.

Cent bottes de paille ont également été utilisées en amont pour préparer le terrain. Ce chantier a été réalisé par les agents du centre d'exploitation de la Direction des Routes de Neuville-de-Poitou, ainsi que ceux de la Direction des Technopoles et des Sites du Futuroscope.

Au final, **cette plantation chiffrée à 6 000 €** répond à plusieurs objectifs :

- ▷ Maintien de la terre des talus par le système racinaire des arbres
- ▷ Favoriser la biodiversité
- ▷ Capture du CO²
- ▷ Assurer, à la maturation des arbres, une ombre portée sur la chaussée pour limiter la chaleur des rayonnements solaires

De nombreuses opérations de plantation prévues en 2023

Ces plantations s'inscrivent donc dans le cadre du Plan Arbres qui constitue une des actions du Plan SEVE – Stratégies et Engagements de la Vienne pour l'Environnement. Il s'agit alors de contribuer à la lutte contre le changement climatique, à la protection de la ressource en eau et à la préservation de la biodiversité.

Le Département de la Vienne, par le biais d'un appel à projets, octroie une aide financière et technique en partenariat avec des opérateurs spécialisés (Fédération Départementale des Chasseurs et de la Faune Sauvage, Prom'haies, LPO...) pour la réalisation d'études d'inventaire et de diagnostics, mais aussi des plantations.

Haies nouvelles, bosquets, vergers ou agroforesterie peuvent être plantés par des collectivités, des associations, des particuliers ou des agriculteurs. Ceux-ci doivent s'engager sur la pérennité des plantations, privilégier les essences locales et utiliser un paillage 100% végétal et biodégradable. Les plantations dans les zones à enjeux « eau » sont financées en priorité. Sont alors exclus du financement, entre autres, les zones urbanisées et à urbaniser, les projets liés à des mesures compensatoires...

Cette année, plusieurs opérations de plantation sont prévues :

▷ **Plantations groupées, portées par :**

✓ la Fédération Départementale des Chasseurs en Vienne (12 projets de plantation de haies à Availles-en-Châtellerauld, Ayron, Jaunay-Marigny, La Chapelle-Bâton, Leignes-sur-Fontaine, Loudun, Messemé, Mirebeau, Pouillé, Saint-Christophe, Saint-Julien-L'Ars et Vivonne)

✓ la Ligue pour la Protection des Oiseaux Poitou-Charentes (sept projets de plantation de haies à Vic-sur-Gartempe et Lathus-Saint-Rémy, Jaunay-Marigny, Saint-Martin-La-Pallu, Ingrandes-sur-Vienne, Dangé-Saint-Romain, Vellèches et Sénillé-Saint-Sauveur)

▷ **Plantations individuelles accompagnées par :**

✓ la Communauté de Communes du Pays Loudunais (plantation d'un verger à Maizeuil et plantation d'un bosquet et d'un verger à Mouterre-Silly)

✓ la Ligue pour la Protection des Oiseaux Poitou-Charentes (plantation de haies à Aslonnes)

✓ la Chambre d'Agriculture de la Vienne (deux plantations de haies à Aslonnes et une plantation et restauration de haies à Chenevelles)

✓ Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine (cinq plantations de haies à Cherves, Dangé-Saint-Romain, La Bussière, Lusignan et Sanxay, une plantation et restauration de haies à Chenevelles, une plantation de haies et d'arbres d'alignement à Dienné, un projet d'agro-foresterie à Pressac, un projet d'inventaire arboré et de plantation de haies à Boivre-la-Vallée et une plantation de haies, d'un bosquet et d'un verger)

▷ **Plantations sans accompagnement :**

Il s'agit de deux projets de plantation de haies à Antran, Availles-en-Châtellerauld, Châtellerauld, Colombiers, Sénillé-Saint-Sauveur et Vic-sur-Gartempe, une plantation d'un bosquet à Jaunay-Marigny, une plantation d'un verger à Buxerolles et une plantation de haies et d'arbres d'alignement à Neuville-de-Poitou).

Ces projets de plantation représentent au total :

- ✓ 18,3 km de haies (double ou triple) et 640 m de haies restaurées de 640 m
- ✓ 15,3 ha de bosquet, 13 ha de verger et 1,2 ha en agroforesterie
- ✓ 29 289 plants